



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019

Salle de l'OMS



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



Présents :

AGIUS Christophe
SASSO Nadège
COMPARETTI M. Dominique

CHAZEAU Laïneur-Lothaire
BARBI Claude
PASERO Guy

GREBENT Adeline
HOSSELET Laurence
LANGLET Valérie
LIBOUREL Elisabeth
MOREAU Charlotte
MOYNET Mathilda
RAGUENEAU PELLEAU Sylvie

AFROUN Fodil
BELIERES Jean-Pierre
BOUNEMOURA Bachir
CUNIN Claude
DUFOUR Antoine
FERRAT Raymond
GROSS David
GUILLE Francis
LORIENT Dominique
MARTINEZ Christophe
MICHEL Christian
NAMER Patrick
NUC Gérard
SMARAGDACHI Thierry

Président - Salon Hockey Club
Vice-présidente - GR Club Salon Grans
Vice-présidente – La Foulée Salonnaise

Secrétaire - Echiquier Nostradamus
Secrétaire Adjoint – Poker Saloon 1842
Vice-trésorier - Gymnastique Volontaire

Salon Handball Club Provence
Salon Hockey Club Provence
Salontéléthon – OMS
Les Archers Salonais
Mistral Social Club
Mistral Social Club
La Vaillante

Salon Volley Ball Club
Salon Cyclo Sport
Athlétic Club Salonais
Club de Tir Salonais
Mistral Social Club
Salontéléthon
RC Salon XIII
Personnalité du sport
La Vaillante
Membre du CA de l'OMS
La Retraite Sportive
CSA
Sporting Club Salonais
Salon Marathon





Excusés :

DE TAXIS DU POET Patrick	Adjoint au Sport de la Ville de Salon de Provence
FASCIALE Michèle	Vice-présidente - Gymnastique Volontaire
PEYRO Christine	Vice-présidente - Salon Handball Club Provence
CAUGANT Arnaud	Trésorier - Salon Triathlon
CAPEL Audrey	Salon Handball Club Provence
CHABBI Saïd	Boxing club salonais
CONDE Eric	Salon Hockey Club Provence
CONSTENSUZAS Benoit	Provence Sport Taekwondo
COULOMB Julien	Personnalité du sport
JACQUES Pascal	Salon Tennis de Table
KEMPF Frédéric	Nostra Tennis Club
MOUË Dominique	MJC
PAGANI Sylvain	Personnalité du sport
PÊCHER David	Nostra Tennis Club
POLYCARPE Daniel	SBF
QUIDORT Jérôme	Nostra Tennis Club
SAPIN Marc	Club des Nageurs Salonais/Personnalité du sport

Christophe remercie les personnes présentes et ouvre la réunion à 18h30.

Il excuse Patrick De Taxis du Poet, en vacances, pour son absence.

Il regrette une nouvelle fois l'absence d'un représentant du service des sports, symbole du peu d'intérêt porté à l'action de l'OMS.





Présentation de la mise en lumière de l'activité des clubs par Mistral Social Club

Charlotte et Mathilda interviennent pour présenter Mistral Social Club et les interactions possibles avec le monde sportif.

Elles nous rappellent

- Que Mistral Social Club est une Web radio qui a pour objet la production et la promotion d'un média de proximité sur le bassin salonais et plus largement sur le nord des Bouches du Rhône.
- Que Mistral Social Club, partenaire privilégié de l'OMS, y adhère depuis 2 ans et que le sport a, depuis sa création, une place privilégiée dans sa grille de programme à travers 2 productions :
 - "Les rendez-vous du Sport" soutenu et présenté par Valérie LANGLET chaque Vendredi matin (21 agendas diffusés)
 - et
 - "Zoom sur" (portrait d'association, d'événement,...).

4500 personnes ont déjà été touchées par ces publications à ce jour.

Elles ajoutent que la collaboration avec l'OMS existe déjà et que des projets sont en création (Formation, publications de résultats, diffusion de certaines productions sur le réseau de radio "Fréquence Mistral" (prochainement en diffusion en DAB+ sur Marseille et Salon)).

Ce partenariat, présenté aujourd'hui au conseil de l'OMS, témoigne de la volonté des 2 associations de conforter ce projet de valorisation du sport pour tous à Salon de Provence.

Pour tout souhait de diffusion (Présentation du club, annonce d'un évènement, zoom particulier ...) il est convenu que les clubs prennent contact avec Valérie qui fera le relais avec la sympathique équipe de Mistral Social Club.



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



Forum des associations

Christophe interroge rapidement les clubs sur leur ressenti quant au déroulé de la dernière édition de la journée des associations.

Le bilan de la journée des associations est positif malgré les conditions climatiques (en particulier le vent qui n'a pas permis l'utilisation des grilles d'affichage).

Christophe remercie les clubs qui ont répondu au questionnaire post journée, indique qu'une synthèse des réponses a été transmise à Françoise Long de Paquit et David Ytier.

Il ajoute que ce questionnaire ne sera plus effectué en 2020 puisque le service de la Vie Associative en adresse désormais un à toutes les associations salonnaises participantes à l'évènement.

Le Trophée du Club de l'année a été remis à Christine Peyro la présidente du SHBCP par Arnaud Caugant président du Salon Triathlon, vainqueur dans la même catégorie lors de la précédente édition des Trophées du Sport.

Une remise effectuée en présence de M le Maire, Patrick De Taxis, David Ytier, François Diaz et Eric Orsal élus de la Ville de Salon de Provence.



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



Guide des associations 2019 – 2020

Christophe précise que le guide des associations a été imprimé à 10 000 exemplaires.

Il remercie Valérie, Francis et Martial qui en ont distribué plus de 1 000 à la journée des associations ainsi que Mesdames Rum (Inspectrice d'Académie) et Cosson (Directrice du Département Enfance et Jeunesse de Jeunesse de la Ville de Salon de Pce) qui ont autorisé leur remise auprès de 3 000 élèves des écoles primaires salonaises.

Il félicite Francis qui tout au long de l'année dépose des guides dans différents points stratégiques de la ville : Mairie, MVA, Centres Sociaux, Guichet Unique, MJC, Atrium, Boréa

Il précise que les guides seront remis le 28/09 aux nouveaux arrivants de notre cité.

Il pense, comme tous les dirigeant(e)s de clubs, que ce guide génère de nombreuses inscriptions dans les associations sportives.

Il rappelle que Valérie a, comme les années précédentes, contacté individuellement tous les clubs pour la mise à jour des informations.

Les Trophées du Sport

Cette année Christophe nous indique avoir pris la décision de mettre en place un nouveau concept pour la soirée des Trophées du Sport.

L'an passé, faute du manque d'implication des clubs, la traditionnelle soirée n'avait pas eu lieu.

La formule mise en place en 2019 a le mérite d'être plus économique qu'une soirée physique.

Si elle touche beaucoup plus de personnes (environ 10 000 vues sur les réseaux sociaux plus un relais dans les pages du Régional et de la Provence) elle perd en « contact humain ».

Christophe avoue avoir pris la décision seul pour récompenser les performances des athlètes et des clubs sur la saison écoulée, mais reste à l'écoute des membres de l'OMS pour étudier un nouveau concept.

De façon légitime Claude Barbi, qui a beaucoup œuvré à la mise en place des soirées des Trophées du Sport précédentes, regrette ne pas avoir été consulté.

D'où une réflexion nécessaire et légitime sur les prises de décision à l'OMS.





La prise de décisions à l'OMS

Christophe demande à Claude d'intervenir sur le sujet.

Celui-ci tient à rappeler que l'OMS reste avant tout une association avec des statuts et un règlement intérieur à respecter.

Afin d'éviter une dérive ou seul le président aurait à porter les décisions futures, il intervient pour rappeler que les membres du CA doivent jouer pleinement leur rôle.

Il précise que les grands projets doivent être débattus en commissions ou en réunions de bureau et validés par le CA conformément aux statuts et RI.

Un débat constructif des participants à la réunion débouche sur les décisions suivantes :

- La mise en place d'une réunion avec les membres du CA en début de saison pour définir les grandes lignes de la politique de l'OMS (Proposition de Nadège) ;
- L'instauration d'une réunion régulière (hebdomadaire ou bi mensuelle) avec les membres du bureau pour voter les décisions importantes ;
- La transmission systématique de ces décisions aux membres du CA pour information (ou validation si nécessaire) et possibilité d'en débattre en réunion « mensuelle » suivante de l'OMS.

Christophe et Claude rappellent que la mise place de commissions n'a pas toujours fonctionné efficacement.

Ils comprennent que les membres de l'OMS sont eux même très pris par la gestion de leur association et qu'il est compliqué de consacrer du temps en commissions OMS.

L'embauche de Martial, Cécile et les mises à disposition d'agents municipaux performants, permettent d'avancer sur les dossiers techniques.

Il convient de les faire valider collégalement par les membres de bureau pour permettre une politique cohérente.





Présidence de l'OMS

Christophe informe l'assemblée (en précisant que sa décision est déconnectée du débat précédent) qu'il cédera sa place de président à l'occasion de la prochaine AG qui se déroulera au printemps 2020.

Il pense avoir donné sa touche personnelle et qu'un cycle de 5 ans lui semble la durée idéale pour une présidence.

Il précise que de nombreux dispositifs fonctionnent aujourd'hui correctement et que le rôle du futur président sera moins opérationnel dans la mesure où Cécile ainsi que Martial sont sur le terrain.

Il pense que l'apport d'idées nouvelles donnera un nouveau souffle à l'OMS et invite les membres du CA à postuler pour la future présidence.

Il est dès à présent à la disposition de son successeur potentiel pour l'accompagner dans les mois à venir.

La Grande Mêlée 2019

La grande mêlée se déroulera le 12 octobre prochain au Stade Marcel Roustan au profit du Téléthon, dans le cadre du second Marathon de Salon de Pce.

Raymond (Salon Téléthon), Thierry (Salon Marathon), Christophe et leurs équipes travaillent à son organisation depuis de nombreuses semaines.

L'objectif est de mobiliser les associations (sportives ou non), les services municipaux, les salonais qui souhaitent venir en famille, les élus ainsi que les communes voisines à battre le record du monde détenu par le Japon.

Il convient de battre le record mais avant tout d'assurer la sécurité de l'évènement.

Christophe en profite pour mettre en avant l'aide apportée par Vanessa Pelloquin, élue à la sécurité, et ses extraordinaires équipes.





Il demande aux clubs de saisir au fil de l'eau sur le site de l'OMS le nombre de participants à la mêlée

- D'abord d'un point de vue sécuritaire car il existe une limite haute à ne pas dépasser (il serait mal venu de refuser des participants le jour J) ;
- Aussi pour entretenir la dynamique d'ici au 12 octobre.

Il remercie le service communication de la ville pour son aide sur ce projet.

Thierry propose de faire un diplôme pour ce record du monde et de le distribuer à l'ensemble des participants.

Cette proposition est validée.

Site internet de l'OMS

Christophe remercie au passage Laineur pour le travail qu'il a effectué gracieusement sur la page La Grande Mêlée de l'OMS.

Egalement les personnes qui ont accepté de tourner des vidéos pour annoncer l'évènement (M le Député, David du Concorde, l'ACS, le SHBCP, le SBF ...) ainsi que Christophe Martinez qui a filmé et monté ces petits clips.

Christophe précise que Laineur réalise un véritable travail de professionnel sur le site et que son seul dédommagement est le remboursement mensuel de son abonnement à internet.

Il souhaite que le bureau entame la réflexion d'un dédommagement plus en phase avec le nombre d'heures passé à l'entretien du site.

Il passe la parole à Laineur qui précise à l'assemblée qu'en cinq ans le site de l'OMS est passé de 3873 connexions annuelles à plus de 20 000.

Laineur indique que le nombre de pages lues est passé de 10 à plus de 40 et qu'en 2020 la barre de 35 000 connexions devrait être passée.





Il informe l'assemblée que la barre des 1 000 connexions hebdomadaires a été franchie sur les 3 dernières semaines.

NB : Indication complémentaire non donnée en réunion : Le FB de l'OMS a généré près de 15 000 vues et 3 500 interactions les semaines de diffusion des Trophées du Sport OMS – Le Régional

Christophe rappelle que tout le travail de fond généré par les clubs sportifs, conjugué à cette mise en lumière via le guide des sports ou les réseaux sociaux, ne peut être que positif pour le monde sportif salonais.

Activités Physiques Adaptées (APA)

Christophe rappelle le principe des dispositifs APSO et APA à Salon de Pce :

- Un brillant dispositif APSO élaboré par le service santé de la ville dirigé par M Moynet ;
- Un cursus APA mis en place par Elodie Serrano, Danièle Fauvel (ACS) et Michèle Fasciale (Gymnastique volontaire) pour répondre à la demande des bénéficiaires de l'APSO, qui ne trouvaient pas leur place dans les sections « traditionnelles » des clubs, de continuer à pratiquer une activité physique dispensée par des éducateurs formés à leurs pathologies.

Pour la troisième saison d'existence de l'APA, l'OMS a joué un rôle fédérateur pour restructurer le dispositif et l'étendre à de nouvelles disciplines sportives.

L'arrivée de Cécile à l'OMS, aidée par l'équipe « historique » a permis de remettre l'APA à plat.





Les objectifs définis n'étaient pas toujours compatibles :

- Offrir une offre plus large en termes d'activités proposées aux bénéficiaires ;
- Trouver des salles susceptibles d'accueillir les nouvelles activités ;
- Offrir une offre sportive de qualité avec des intervenants clubs diplômés et formés à la pratique des APA ;
- Respecter les contraintes financières générées par les trois objectifs précédents.

Offre sportive au sein de l'APA

Aux différentes disciplines proposées par l'ACS et La Gymnastique Volontaire se sont greffées des offres proposées par Le Salon Badminton, Le Sapela, Le Provence Taekwondo, Le Nostra Tennis Club, le Boxing Salonais et La Vaillante.

Lors de quatre demi-journées d'inscription les bénéficiaires du dispositif ont eu la possibilité de choisir trois cours hebdomadaires.

In fine pas d'inscription pour les cours dispensés par Le Provence Taekwondo, Le Nostra Tennis Club et le Boxing Salonais, sûrement par crainte d'une activité non adaptée.

A la fin de cette saison une demi-journée de présentation des activités proposées par les clubs sera donc mise en place.

Les éducateurs des clubs intégrant la saison seront formés aux différentes pathologies et leurs associations indemnisées.

Une opportunité financière (comme pour d'autres dispositifs mis en place par l'OMS) pour les dirigeants salonais.

Salles mises à disposition

Toujours dans l'attente de la seule lecture du planning des installations sportives (Validée par Patrick de Taxis du Poet et Patrice Gonguet en réunion OMS en janvier ... 2018) l'OMS a fait du vieil adage « Aide toi le ciel t'aidera » sa deuxième devise.



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



Ainsi certains cours se dérouleront dans une salle sportive gracieusement prêtée par les Papillons Blancs (Partenaire de l'OMS dans le dispositif Sport Handicap 13) et au siège du Sporting Club Salonais (Dédommagé symboliquement pour l'occasion).

Christophe remercie toutefois Patrick de Taxis du Poet et Dominique Bertrand, Directeur des Piscines, qui ont consenti, au terme d'une négociation, à attribuer une demi-heure hebdomadaire de piscine au créneau Aqua Gym mis en place par La Vaillante...

La Vaillante laissant par ailleurs $\frac{1}{4}$ d'heure sur ses créneaux, ce seront donc $\frac{3}{4}$ d'heure dont bénéficieront les bénéficiaires de l'APA ayant opté pour ce créneau.

Contraintes financières du dispositif

Si une refonte totale du dispositif a permis de réaliser de nombreuses économies (notamment en se passant de la prise de licences fédérales dans chacune des activités proposées) le dispositif n'aurait pu prendre une telle consistance sans le soutien financier de la ville de Salon de Pce.

Une fois de plus c'est à M le Maire et à David Ytier que vont les remerciements du Président de l'OMS.

Ils ont bien compris l'utilité de ce dispositif pour leurs bénéficiaires, le soutenant depuis trois ans l'APA sans n'en faire aucune publicité.

Un schéma synthétique joint à ce compte rendu résume le principe des deux dispositifs.

Dispositifs mis en place par l'OMS

Christophe rappelle qu'à l'instar de l'organisation mise en place pour l'APA, l'ADN de l'OMS de Salon de Pce est de faire participer les clubs à tous les dispositifs : Olympiades des Centres Sociaux, Stages 100% Gratuits, Multi Sport Kids Salon, Cours le Matin EPS l'après midi, Basket en Anglais, Académie de Basket aux Canourgues, Sport Handicap 13, Fête le Mur ...





Il souligne le triple intérêt de cette démarche :

- Offrir une prestation variée (techniquement et humainement) de qualité ;
- Favoriser la passerelle vers les clubs (Le Provence Sport Taekwondo et le Boxing Club Salonais nous ont déjà fait part de prises de licences dès la rentrée suite aux interventions cette année dans les dispositifs OMS) ;
- Générer des sources de financement aux clubs.

Brevets d'état :

Christophe insiste sur la nécessité de disposer d'un « réservoir » d'éducateurs diplômés, notamment pour intervenir dans les écoles avec l'obligation de valider une carte professionnelle.

Il s'est donc étonné, lors de la sollicitation des clubs pour intégrer les dispositifs OMS, du peu de retours.

Un recensement des diplômés BP/BE a donc été effectué sur les dossiers de demandes de subventions municipales.

Si au total 90 BP/BE sont déclarés par les clubs (Leur présence permet de marquer des points dans la cotation de la ventilation de l'enveloppe globale) la question est de savoir si ce nombre est conforme à la réalité du terrain.

Il sera donc désormais demandé sur les dossiers de subventions des renseignements plus précis quand à l'utilisation effective des BE dans les diverses activités exercées par les clubs.

Des « vérifications » seront effectuées sur le site du ministère de la jeunesse et sport.

L'OMS rappelle ainsi son souhait de bénéficier d'intervenants diplômés de qualité avec une rémunération adaptée.

De quoi dissuader les petits malins de tricher et inciter les dirigeants souhaitant investir sur des professionnels du sport de bénéficier d'un coup de pouce financier.





Minibus et matériel prêté par l'OMS :

L'OMS a reçu une proposition de partenariat avec NAP Tourisme pour permettre aux clubs de bénéficier de tarifs préférentiels pour la location de bus de 29 et 49 places avec chauffeurs.

Il serait alors le relais entre le loueur et les clubs, la demande se faisant de la même manière que pour notre minibus sur le site de l'OMS.

Des clubs sont intéressés par l'offre.

Gérard Nuc propose de consulter d'autres opérateurs pour effectuer une comparaison.

Christophe informe l'assemblée que l'OMS devrait bénéficier prochainement de deux minibus d'occasion.

Leur utilisation serait alors limitée en terme de km pour une utilisation complémentaire du minibus actuellement en service.

Christophe effectue un rappel au sujet du minibus :

- Il regrette que des factures de plus de 6 mois ne soient toujours pas réglées ;
- Que le minibus soit parfois rendu sans le plein effectué ;
- Que le Directeur des Sports nous a demandé à ce que le véhicule ne soit pas stationné sur le petit parking du service des sports.

Il en profite pour demander aux clubs de prendre soin du matériel prêté et rappelle à Valérie la nécessité de vérifier le minibus (Etat général, niveau de carburant, kilométrage) et le matériel à chaque retour.

Sans vérification il précise qu'il est impossible de mettre place les sanctions prévues dans le règlement intérieur de l'OMS.

Laineur propose aux clubs d'acquérir un terminal de paiement qui pourrait être prêté aux clubs : son acquisition coûterait 19 € et il permettrait sans doute aux clubs d'augmenter leurs recettes lors de grands événements.





Le terminal serait adossé à un compte bancaire OMS qui reverserait la recette, déduction faite des commissions bancaires (1,75% par transaction avec un minimum de 1€).

Les clubs valident l'achat de ce terminal.

Évènements à venir :

Christophe rappelle les évènements à venir :

- Le second Marathon de Salon de Pce le 13 octobre prochain
- La deuxième édition de la course solidaire organisée le 19/10 au Stade Honneur par MTOTO School au profit de la construction d'une école en Tanzanie



A cette occasion les organisateurs sont à la recherche d'un bénévole qui pourrait les aider à gérer la machine à barbe à papa



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



- La première course pour le diabète le 26 octobre au Stade Honneur
- Patrick Namer ajoute que la course « La Salonnaise » sera de retour le dimanche 27 Octobre 2019 dans le cadre d'Octobre Rose, organisée par le Lions club de Salon, au profit de la recherche pour le dépistage du cancer du sein.
Une 8ème édition dont le rendez-vous est donné devant notre superbe hôtel de ville.
- Les Olympiades des Centres Sociaux avec le Salon Badminton et le Salon Volley Ball Club l'Aagesc, La Mosaïque, Le Vieux Moulin pendant la première semaine des vacances de la Toussaint



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



- Les Stages 100 % gratuits de l'OMS pendant la deuxième semaine de vacances de la Toussaint



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS



- Christophe informe les clubs de la nécessité de transmettre les affiches de leurs stages à Valérie pour mise en ligne sur le site de l'OMS et automatiquement sur la page sport du site de la Ville.

Il en profite pour remercier le service communication municipal d'avoir accepté cette collaboration



<https://www.oms-salon.com/stages-de-vacances-organisees-par-les-clubs.html>

- Enfin il informe l'assemblée de l'opportunité de proposer l'achat groupé de brioches dont les bénéficiaires iront au bénéfice de l'Association Les Papillons Blancs (*Bon de commande ci-joint*)

Il clôture la séance à 19h30 et invite les participants au traditionnel apéritif.

Le Président de l'OMS
Christophe Agius

Le Secrétaire
Laigneur-Lothaire Chazeau



Compte rendu de la réunion du 26 Septembre 2019 – Salle de l'OMS